

PRISE EN CHARGE D'UN PROBLÈME RELATIONNEL ENTRE ÉLÈVES AU COLLÈGE GEORGE SAND

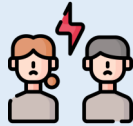


QUI SIGNALE UN PROBLÈME VÉCU PAR UN ÉLÈVE ?



LES ÉLÈVES

L'élève lui-même ou un camarade (boîte à maux ou bouton SOS sur l'appli mobile Pronote)



LES PARENTS D'ÉLÈVES

L'ÉQUIPE DU COLLÈGE

Les enseignants, le professeur principal, la CPE, les AED, l'équipe de direction, l'infirmière

1 COMMENT EST RECUEILLIE LA PAROLE DES ÉLÈVES ?

PAR TOUT ADULTE OU ÉLÈVE DU COLLÈGE : l'élève peut se confier à la CPE, aux AED, auprès des professeurs, des élèves ambassadeurs ou en déposant un message dans la boîte Care



PAR LES MEMBRES DE LA CELLULE CARE (une équipe bienveillante et formée pour accueillir la parole des cibles, des témoins et des auteurs)

2 COMMENT EST ÉVALUÉE LA SITUATION ?

PAR L'ÉQUIPE PHARE

ANALYSE DU MAL-ÊTRE : en s'aidant de la grille des signaux faibles

ANALYSE DU PROBLÈME : est-ce un conflit, une intimidation, du harcèlement ou un autre problème afin de répondre au mieux à la situation ?



TRAITEMENT DE LA SITUATION : voir encadré 3.1, 3.2 ou 3.3 en fonction du problème

3.1 COMMENT EST GÉRÉ UN CONFLIT ?

Problème relationnel simple et occasionnel entre deux élèves (dispute, désaccord...)

GÉRÉ PAR LA CPE, LES AED OU LE PROFESSEUR PRINCIPAL (selon la situation)

DÉROULEMENT : entretiens et médiation entre élèves

MESURES PRISES : punition, avertissement oral, retenue, observation



INFORMATION AUX PARENTS : selon la situation

3.2 COMMENT EST GÉRÉE UNE INTIMIDATION ?

Rapport de force instauré par un ou plusieurs élèves envers un ou plusieurs élèves de façon régulière

GÉRÉE PAR LES MEMBRES DE LA CELLULE CARE

DÉROULEMENT : par le biais de la méthode de pré-occupation partagée, l'équipe écoute la personne ciblée, les témoins ainsi que les auteurs. Le but est que tous prennent conscience du mal-être de l'élève.

DURÉE : les élèves sont entendus pendant 15 jours au moins trois fois

MESURES PRISES : si la situation ne s'est pas réglée par le biais de la médiation, elle est prise en charge de façon classique (voir 3.3)

INFORMATION AUX PARENTS : selon la situation



3.3 COMMENT EST GÉRÉ UN (CYBER) HARCÈLEMENT ?

Violence répétée (verbale, physique ou psychologique) par une ou plusieurs personnes qui porte atteinte à la dignité de la personne ciblée. Ex : insulte, moquerie, coup, rejet (y compris via les réseaux sociaux)

GÉRÉ PAR L'ÉQUIPE DE DIRECTION ET LA CPE

DÉROULEMENT : entretien avec l'élève cible et utilisation de la grille des signaux faibles

MESURES PRISES : protection de l'élève ciblé, remédiation, sanction, réparation, rappel à la loi, signalement

INFORMATION AUX PARENTS : oui

